

GOLAY

CONVOCATION

Assemblée générale ordinaire de
Golay Buchel Holding S.A., Lausanne
le mercredi 26 mai 2010, à 15 h
Hôtel Alpha Palmiers
Rue du Petit Chêne 34, 1003 Lausanne

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Adoption du rapport de gestion, des comptes de la Société et des comptes du Groupe pour l'exercice 2009 / Prise de connaissance des rapports de l'organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe

Proposition: Approbation du rapport de gestion, des comptes de la Société et des comptes du Groupe pour l'exercice 2009.

2. Emploi du résultat au bilan de CHF 29649043.-

Proposition: Report à compte nouveau de CHF 29649043.-

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition: Décharge aux membres du Conseil d'administration pour leurs activités au cours de l'exercice 2009.

4. Elections au Conseil d'administration

Proposition: Election pour un mandat d'un an des membres suivants:
Esposito Massimo, Guttman Alain et Sierro Alain.

5. Election de l'organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe

Proposition: Election de KPMG S.A. comme réviseur des comptes de Golay Buchel Holding S.A. et du Groupe pour l'exercice 2010.

6. Restructuration du Groupe

7. Divers

Titulaires d'actions au porteur:

Les titulaires d'actions au porteur peuvent obtenir leur carte d'admission jusqu'au 12 mai 2010 au plus tard, sur préavis et contre dépôt de leurs actions, auprès du siège de la Société à Lausanne, 60, avenue de Rhodanie, 1007 Lausanne (Tél. 021 613 7777, fax 021 613 7700, e-mail: sierro@golay.com) ou auprès des banques suivantes:

UBS S.A.
Banque Cantonale Vaudoise
Crédit Suisse

Titulaires d'actions nominatives:

Les titulaires d'actions nominatives reçoivent, avec la convocation, le pouvoir de représentation pour le nombre d'actions inscrites à la date du 5 mai 2010.

Représentants dépositaires:

Les représentants dépositaires au sens des dispositions de l'article 689d CO sont priés de faire connaître à la Société, le plus tôt possible, mais au plus tard le 26 mai 2010 au contrôle d'entrée, le nombre, l'espèce, la valeur nominale et la catégorie des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne, ainsi que les gérants de fortune professionnels.

Rapport de gestion et rapport de révision:

Le rapport de gestion et le rapport de révision sont à la disposition des actionnaires et des porteurs de bons de participation au siège de la Société, sur préavis: tél. 021 613 7777, fax 021 613 7700, e-mail: sierro@golay.com.

Chaque actionnaire ou porteur de bons de participation peut demander qu'un exemplaire de ces documents lui soit délivré en s'adressant, par écrit, à la Société ou à l'une des banques susmentionnées.

Avis aux porteurs de bons de participation:

Cette convocation vaut avis aux porteurs de bons de participation au sens de l'article 656 CO.

Les décisions de l'Assemblée générale seront déposées au siège de la Société dès le 14 juin 2010, à disposition des porteurs de bons de participation.

Lausanne, le 6 mai 2010

Le Conseil d'administration

L'Assemblée générale est tenue en présence des administrateurs suivants:

M. Massimo Esposito, Président
M. Alain Guttman
M. Alain Sierro
M. Philipp Aegerter